

Faire monter la confrontation

Cette problématique doit d'ailleurs être étendue à l'exercice de l'ensemble des *droits démocratiques et sociaux des salariés*. En effet, chômeur/euse-s et précaires ne sont pas simplement sous-salarié-e-s, ils/elles sont asservi-e-s, placé-e-s dans une situation où ils/elles ne peuvent même pas faire respecter les droits qui leur sont formellement reconnus. Cette constatation vaut pour toutes et tous les salarié-e-s. Que valent en effet pour celles et ceux qui travaillent et doivent accepter la subordination du salariat, l'existence de droits fondamentaux d'expression ou d'association? Dans la plupart des cas pas grand-chose si la lutte n'en impose pas aux patrons la réalité et le respect. Mais l'infériorisation des chômeur/euse-s et des précaires, la situation de dépendance vis-à-vis des employeurs est bien pire encore que celle subie par la majorité des salarié-e-s. Sans point d'appui, sans intervention militante, sans aide d'organisations de lutte, ils sont livrés pieds et poings liés aux patrons avec la complicité active des appareils d'encadrement du chômage. S'il n'y a pas d'action militante, il est très difficile pour eux/elles d'amorcer un processus de lutte



Fondamentalement ce vers quoi nous devons tendre c'est vers la construction d'un rapport de force qui permette, dans des situations exemplaires d'abord, d'une manière plus généralisée ensuite, que chômeur/euse-s et précaires puissent refuser les assignations au travail qui supposent un dumping salarial et un démantèlement de leurs droits. Ceci passe par une confrontation avec les appareils d'encadrement qui assignent au travail et qui sanctionnent. Ce terrain est un champ d'activité syndicale à part entière. C'est sur ces objectifs que doit se nouer la solidarité entre celles et ceux qui sont au travail et celles et ceux qui n'ont pas d'emploi car chacun peut voir et comprendre que les mêmes intérêts sont défendus quelle que soit la position initiale, travailleur/euse-s en occupation ou assigné-e-s à un travail. Développer la lutte contre l'asservissement et l'assignation, contre le dumping salarial et social, signifie renforcer la puissance du prolétariat tout entier.

Nous ne pouvons considérer les appareils d'encadrement du chômage et les politiques dites actives du marché du travail comme des institutions et des actions politiquement ou socialement neutres, voire positives, comme le font les bureaucraties politiques et syndicales de la social-démocratie. Il faut les combattre et proposer des formes nouvelles d'organisation de la recherche d'emploi.

Libération du salariat

Pour nous, très clairement c'est de la tradition des bourses du travail du mouvement ouvrier qu'il faut nous inspirer. Les offres de

travail doivent être recensées et proposées par des organismes autogérés par les salarié-e-s et organisés selon les principes de la démocratie directe, de base. Toute offre d'emploi qui ne respecte pas les conditions salariales légales, conventionnelles ou usuelles doit être considérée comme illégale et les employeurs qui les font doivent être judiciairement responsables et condamnables. Les organisations des salarié-e-s et les individus eux-mêmes doivent avoir qualité pour agir et faire payer les patrons négriers.

A ce dispositif doivent venir s'ajouter deux éléments. Le premier est l'exigence d'*extension de toutes les conventions collectives et accords démocratiquement approuvés par les salarié-e-s concernés*. Le second est l'*instauration d'un salaire minimum interprofessionnel et d'un mécanisme de croissance de ce salaire au long de la vie professionnelle* qui permette qu'il soit au moins doublé entre le début de la vie au travail et le départ à la retraite. L'*assurance chômage* elle-même doit cesser d'être administrée comme elle l'est aujourd'hui. Il faut étendre l'idée et la revendication que cette assurance sociale, comme toutes les autres *d'ailleurs, doit être gérée par les salarié-e-s eux/elles-mêmes* selon les principes de la mutualité et de la solidarité, de l'auto-gestion et de la démocratie directe.

En un mot, il faut lancer la lutte pour des **BOURSES DU TRAVAIL** comme celles que construisit le syndicalisme révolutionnaire français de la fin du XIX^{ème} siècle.

Il faut combattre le système dans une perspective de contre-pouvoir. Nous savons que nous n'en sommes qu'au début, avec des forces terriblement limitées, mais dissimuler notre critique et nos objectifs ne sert à rien. On ne peut se battre que si l'on a une claire représentation de ce que l'on refuse et de ce que l'on revendique.

Quand nous parlons de contre-pouvoir nous critiquons et attaquons la situation de subordination, de dépossession de soi, qu'implique le travail salarié. Qui dit salariat dit capitalisme. Les revendications et les conceptions que nous avons présentées ici sur la question du chômage doivent être naturellement liées à d'autres luttes. Ce que nous combattons c'est l'exploitation et la domination capitaliste, c'est le vol de notre vie par ce système. Ce que nous voulons c'est notre totale émancipation. Il faut changer radicalement la société et pour y arriver il faut accumuler des forces, des combats, des revendications gagnées, des objectifs aboutis, du contre-pouvoir. Cette lutte c'est l'action directe populaire qui impose aux capitalistes et à l'Etat des conditions de vie plus favorables, des espaces d'émancipations et de libérations plus étendus à partir d'une puissance populaire accrue.

QUE FAIRE?

-**Informe-toi**. informe tes ami-e-s, tes voisin-e-s, tes collègues, ta famille.

-**Télécharge nos tracts**, affiches et autocollants et distribue les.

-**Ecris-nous** tes commentaires à propos de ce texte.

**REJOINS-NOUS, OU PAS.
MAIS ORGANISE-TOI!**

Contact:

OSL-vaud

case postale 7062

1002 Lausanne

CCP 10-15446-3



infos@rebellion.ch - www.rebellion.ch

REBELLION

Feuille d'agitation de l'Organisation Socialiste Libertaire
Numéro spécial du 10.10.10 de l'OSL-vaud



Assurance chômage:

La perte d'une votation ne signe pas le destin d'une lutte

Défaite dans les urnes et démocratie de convenance

La votation du 26 septembre sur la révision de la LACI a été perdue. Cette défaite est l'expression d'un rapport de forces plus général dans la lutte de classes: faiblesse des organisations du salariat et des classes populaires, fragilité et limites des positions majoritaires qui structurent l'opposition au système, dominance d'une conception institutionnelle de la résistance anti-capitaliste, manque de lutte et de mobilisation.

Cette votation est également révélatrice de ce qu'est effectivement dans ce pays la démocratie directe: un mécanisme purement formel et, dans la plupart des cas, piégé. L'argument central de la campagne du gouvernement et du patronat pour faire accepter le démantèlement de l'assurance chômage revenait à ceci: vous pouvez refuser les coupes dans les prestations de l'assurance et l'augmentation de 0,2% de vos cotisations mais, si cette position l'emporte, nous vous punirons en augmentant les cotisations de 0,5%.

La bourgeoisie a la raison de la force. Elle nous a dit très clairement à cette occasion que le verdict des urnes ne peut rien changer à ses décisions et à ses choix. Le possible de la démocratie directe c'est accepter la décision du pouvoir et de plier le genou ou de subir pire encore.

Le pouvoir a pu déployer cette stratégie pour la LACI grâce au mécanisme anti-déficitaire qui structure aujourd'hui la gestion de tous les budgets publics. Contenir les déficits, éradiquer l'endettement, imposer partout l'équilibre, une telle démarche néolibérale a été largement portée par toutes les forces de gouvernement, par la totalité de la classe politique.

La votation LACI nous rappelle que la question de la contention et de l'élimination des déficits pose toujours celle de qui paie de telles opérations. Ce sont les majorités sociales, les classes populaires qui doivent à la fois mettre la main au porte-monnaie et subir la restriction et la dégradation des prestations du service public et des assurances sociales.

Prétendre résister à cette politique par le biais des initiatives et des référendums, hormis quelques succès à court terme, relève d'une pure illusion. Dans ce pays, pour éviter de se battre sur les questions centrales des conditions de travail, de l'égalité, des droits et de la répartition des richesses, on en vient à agir, presque par réflexe conditionné, à coup d'initiatives et de référendums.

L'exercice du suffrage universel est censé produire un rapport de force. Naturellement, un tel rapport de force est presque toujours favorable aux classes dominantes et à l'Etat à cause de la mobilisation systématique et disciplinée des groupes sociaux organisés dans le bloc dominant. A cause aussi du contrôle pratiquement total des moyens de communication et de l'espace public par la bourgeoisie et l'appareil étatique.

Les classes populaires sont politiquement et culturellement largement dépossédées, encadrées par des bureaucraties qui entendent



éviter à tout prix un déséquilibre du système et agissent systématiquement pour empêcher la montée de l'insubordination et des luttes sociales.

Bourgeoisie et pouvoir politique ne renoncent jamais à leurs objectifs. Même s'ils sont ponctuellement battus dans les urnes, ils reviennent à la charge, sans renoncer jamais. Au contraire, les classes populaires ont le plus grand mal à construire une démarche de long terme avec le recours à des moyens d'actions réellement efficaces: l'organisation, la grève, la protestation publique, l'action directe populaire.

Naissance de notre force

Dans l'affaire de la LACI comme dans tant d'autres, la bourgeoisie et l'Etat usent de toutes leurs armes: les mécanismes institutionnels, les majorités électorales formelles, la colonisation médiatique, la contrainte, l'intimidation et la répression, les moyens d'exception multiples que leur donne une démocratie rachimique.

A cela nous ne pouvons opposer les rituelles campagnes de publicité politique, en quête d'une majorité ponctuelle dans les urnes. Pour construire un rapport de forces et faire bouger les choses y compris dans les têtes, courants d'opinions et positions doivent s'appuyer sur une pratique et une culture de la confrontation sociale. Ce n'est qu'en agissant et en s'organisant pour leurs propres intérêts que les classes populaires peuvent construire une position de critique et d'alternative. La colère et le refus, l'organisation et la lutte sont premières si l'on veut avancer.

Le pouvoir que les classes populaires peuvent accumuler, le pouvoir populaire, tient à la capacité qu'elles ont, par leur place dans la production de la société, dans le travail, dans l'intelligence collective, de pouvoir bloquer l'ensemble du système et imposer, dès ici et maintenant, des éléments d'alternative. Aucune revendication ne sera durablement aboutie par le verdict des urnes. Elle sera conquise par notre capacité d'agir et de peser sur les grands choix sociaux et politiques. «L'action directe crée le droit social» écrivait déjà Emile Pouget aux premiers temps du syndicalisme révolutionnaire.

Pour les classes populaires et le salariat, l'ouverture de nouveaux possibles passe toujours par la lutte et par l'organisation. Si elles manquent, ce qui s'impose, souvent avec la force de l'évidence, ce sont les positions des élites politiques et économiques, médiatiques et culturelles. Le «sens commun» dérive de l'intériorisation d'une situation d'infériorité sociale et d'une impuissance ressentie à maîtriser et à transformer le monde.

C'est au moment où celles et ceux d'en bas commencent à résister qu'il est possible de penser largement et systématiquement de vraies alternatives. C'est la lutte qui fait surgir d'autres possibles face à ce que prescrivent les classes dominantes. Pour ces raisons, prétendre résoudre le problème du chômage ou les grandes questions sociales en général à coup de votations, c'est en rester au rapport de forces défavorable que nous connaissons, c'est s'interdire d'avancer, de forger une alternative et de la rendre crédible. L'urne, avec son égalité illusoire entre citoyen-ne-s et la légitimité manipulée qu'elle affiche, n'est jamais l'outil de la puissance populaire. Seule la lutte sociale garantit notre puissance et avec elle l'ancrage des convictions et des espoirs de changement.

Qui doit payer quoi?

Il importe aussi de considérer le financement d'une assurance sociale comme l'assurance chômage. Son financement paritaire est purement formel. En fait, les deux cotisations, celles de l'employeur/euse et celle du travailleur/euse appartiennent au/à la salarié-e et sont payées par lui/elle, l'une sous une forme différée, l'autre sous une forme directe. Si nous considérons radicalement cette question du financement, c'est bien le rapport de forces qui en dernière instance décide qui paie quoi. Naturellement, il est juste de demander que les rémunérations du salariat de confiance, d'encadrement et de direction du Capital paient intégralement, jusqu'au dernier sou, les mêmes cotisations que les travailleur/euse-s ordinaires. Mais il y a plus fondamental, on peut aller plus loin. Qui décide de détruire les emplois? Qui licencie? Ce sont les capitalistes et les gouvernant-e-s. Ce sont les patron-ne-s qui depuis plus d'une année multiplient les investissements de restructurations pour détruire les postes de travail. Ce n'est pas simplement aux cadres de payer. Ce sont d'abord les capitalistes qui doivent passer à la caisse. Il faut taxer tous les gains du capital, sous toutes leurs formes. Du coup, nous pouvons également poser la question du montant des indemnités de chômage. Pour quelle raison serait-il légitime et juste de ne toucher que 70 ou 80% du salaire assuré, après de surcroît un délai d'attente qui devient de plus en plus long pour toutes et tous?

La revendication socialement juste, celle liée à l'exigence de répartition des richesses, c'est que les chômeur/euse-s touchent 100% de leur dernier salaire.

Travail assigné partout, justice nulle part

Ce n'est d'ailleurs pas seulement d'indemnités, d'argent qui s'agit. Tout le système (classe politique et bourgeoisie, droite, social-démocratie ou écologistes) a accepté l'essentiel des dispositions de l'actuel mécanisme d'encadrement et de pouce-au-travail des chômeur/euse-s. Nous savons tous et toutes comment cela fonctionne. Il s'agit de forcer les gens à prendre des emplois plus précaires et à salaires plus bas non seulement pour dépenser le moins possible en indemnités, pour mettre à disposition du patronat une force de travail flexible et bon marché qui pèse sur l'ensemble du rapport de force entre travail salarié et Capital mais surtout pour encadrer et discipliner le monde du travail dans son ensemble



par l'intimidation et par la peur, pour forcer notre soumission. L'appareil d'Etat produit de la précarité, des bas salaires, de l'assujettissement. Il fonctionne par la menace et les sanctions. Il est nécessaire de lutter pour la suppression de celles-ci.

C'est cela la vérité de cette «mobilisation productive», de ces «mesures actives de marché du travail» qui prétendent donner solution à tous les problèmes sociaux, de la pauvreté au chômage, en assignant les gens au travail à n'importe quelles conditions, à n'importe quel prix. Il ne s'agit plus aujourd'hui des personnes qui sont au chômage mais aussi de celles et ceux qui sont à l'aide sociale, de tous-tes les précaires et les fragiles.

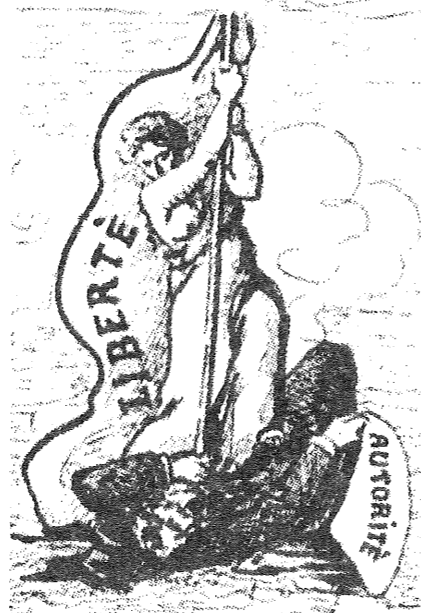
Il y a une véritable urgence à lutter pour rétablir les conditions de vente de la force de travail. Car, derrière la construction par le pouvoir d'une armée du travail assigné, il y a la remise en cause profonde, de plus en plus rapide, du rapport salarial tel que nous l'avons connu. Les salaires de misère, misérablement complétés par l'assurance chômage ou l'aide sociale, se multiplient. Il y a le travail des sans-papiers avec ses rétributions de survie, les stages, les temps d'essai à travail gratuit, l'intérim, le travail des femmes systématiquement sous-payé... Il se développe une zone de plus en plus étendue qui va des salaires systématiquement trop bas pour survivre au travail gratuit. Une zone de travail asservi s'étend où les gens n'ont pratiquement pas de moyen de protester, de s'organiser et de se défendre. Un segment nouveau de la force de travail, cyniquement et systématiquement chassé hors des droits sociaux et démocratiques conquis par le monde du travail, se met en place.

Cette «déprotection» croissante des travailleur/euse-s n'affecte pas seulement les collectifs fragilisés par leur origine, leur statut, leur genre ou leur qualification. Elle atteint aujourd'hui les fractions les plus garanties du salariat, y compris les travailleur/euse-s intellectuel-le-s.

Capitalisme, Etat, barbarie

La question centrale est bien celle de la répartition des richesses et du pouvoir, de la conquête de droits individuels et collectifs. En effet, soit nous répondons au processus de dégradation qui de proche en proche gagne l'ensemble du salariat soit nous subissons une barbarisation de toute l'organisation de la société. Ce ne sera pas simplement une régression ou même un mouvement rampant et généralisé de contre-réformes. Cette mutation fera naître une réalité nouvelle, une sorte de capitalisme total marqué par l'illimitation du pouvoir des classes dominantes et de l'Etat, une barbarisation qui ira jusqu'à la ruine des protections sociales, du niveau de vie et des droits fondamentaux des classes populaires.

La révision de la LACI et plus largement la menace contre l'ensemble des assurances sociales, à commencer par les retraites et l'assurance invalidité, s'inscrivent dans ce processus de barbarisation. La réponse au déploiement du capitalisme total ne peut s'opérer qu'à partir de l'action directe populaire et de l'organisation. Or, l'organisation doit être nouvelle. Elle doit être



refondée à la base car les formes aujourd'hui majoritaires d'organisation du monde du travail et des classes populaires sont essentiellement bureaucratiques. Elles sont dominées par des appareils d'encadrement dont la fonction est de contenir, de réduire, voire de liquider la volonté et la possibilité de combat des travailleur/euse-s. La social-démocratie défend la société capitaliste et étatique instituée, en tire profit et pouvoir et participe à son gouvernement en occupant un faisceau de fonctions qui vont de l'encadrement direct de la force de travail à la haute administration, au gouvernement et à la direction d'importants groupes capitalistes nés des processus de privatisation du secteur public. Cette bureaucratie social-démocrate appartient effectivement au bloc dominant. Il subsiste dans son action des traces d'une certaine fonction non plus réformiste mais purement défensive et conjoncturelle, une démarche de frein ponctuel contre les excès de l'ordre dominant. Il s'agit d'une fonction de régulation, très limitée, subalterne par rapport à l'intégration au pouvoir, à la défense des intérêts stratégiques de la valorisation capitaliste. Il s'agit toujours de limiter l'excès qui pourrait déséquilibrer le système et favoriser la contestation sociale et politique.

Contre le capitalisme total

Mais cette régulation n'est pas ce dont nous avons besoin. Tout d'abord parce que l'offensive du capitalisme total n'est jamais que ralentie sur tel ou tel autre point de son dispositif et qu'elle se poursuit, irrémédiable. Ensuite, parce que déjà maintenant, dans son entreprise de dépossession et d'asservissement elle est sur le point d'atteindre l'essentiel, le noyau dur du progrès social, culturel et politique historiquement arraché dans les deux derniers siècles par les luttes des classes populaires.

Il s'agit donc de lutter, en complète indépendance de la social-démocratie. La question n'est pas simplement de refuser d'aller au gouvernement ou de participer aux exécutifs avec elle pour concevoir et mettre en pratique la sempiternelle politique anti-populaire dont l'histoire nous passe et repasse les plats. Il s'agit de rompre avec la politique de délégation et de dépossession, tournée vers l'illusoire investissement des institutions que la gauche d'Etat promeut sans cesse. Une politique qui dépolitise, déçoit, enferme les classes populaires dans le délaissement. Notre puissance n'est pas dans la fraction de pouvoir étatique que des élu-e-s supposé-e-s nous représenter peuvent occuper mais dans l'action directe que nous opposons au système et dans l'alternative radicale qui anime cette lutte.

Naturellement, nous commençons avec presque rien. Mais il y a des insubordinations et des résistances qui traversent la société. Il s'agit de construire des occasions de rencontre et d'entraide, de diffusion et d'approfondissement des luttes. Il s'agit de prêter aux volontés de résistance l'appui de collectifs militants pour qu'elles se consolident et s'étendent. Pour cela il faut refuser de se laisser enfermer dans l'échéance légale et institutionnelle que nous assigne le résultat d'une votation.

Les collectifs militants doivent intervenir pour aider à l'auto-organisation des chômeur/euse-s et précaire. C'est une question concrète et immédiate. Il faut renforcer et élargir l'action, construire des points d'appui, mettre à disposition des moyens d'information et des outils de défense, impulser des actions exemplaires qui prouvent que la résistance est possible.

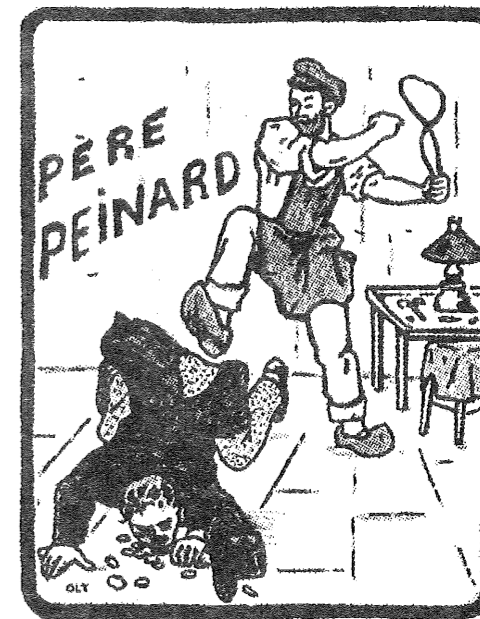
Ni assignation ni sanctions

La première démarche c'est d'étendre et de généraliser les possibilités de défense des chômeur/euse-s face au dispositif légal et institutionnel. En effet, il y a une tendance lourde à l'abus: les appareils d'encadrements du chômage vioient systématiquement leur propre légalité.

Une large partie du travail de défense consiste immédiatement à faire respecter et appliquer cette légalité. L'arbitraire systématique doit être bloqué. Il ne répond pas à des erreurs, à des abus

ponctuels ou à des dysfonctionnements mais bien à une stratégie d'ensemble, visant la destruction des quelques garanties et droits que connaissent encore les chômeur/euse-s et précaires. La défense de ces droits est indispensable et nous donne un point d'appui pour avancer vers des revendications plus fortes. *Il faut mettre l'accent sur la lutte contre les sanctions jusqu'à leur disparition complète. Il n'y a pas d'assignation sans sanctions.*

Car des revendications plus fortes, il nous en faut. Nous ne pouvons nous contenter d'une application des dispositions légales. Nous avons vu qu'elles évoluent vers la construction systématique d'un asservissement des chômeurs et des personnes à l'aide sociale, avec dumping salarial et assignation au travail. Un des points sur lesquels nous pouvons œuvrer pour avancer dans la lutte contre la condition faite aux chômeur/euse-s et aux précaires, c'est la question salariale. Non seulement il est indispensable de populariser la revendication *d'indemnités de chômage égales au salaire avant licenciement* mais il est également néces-



saire de développer une intervention sur les lieux de travail où les chômeur/euse-s et précaires sont assigné-e-s avec des effets de dumping salarial. Il faut affirmer que *nous n'acceptons sous aucun prétexte qu'un salaire égal ne soit pas garanti pour un travail égal*. Là où existent des accords et des conventions collectives à peu près convenables (toutes les CCT ne le sont pas, et de loin) il y a *un travail urgent à faire pour que les dispositions salariales conventionnelles ou légales soient scrupuleusement appliquées*. Il faut informer les chômeur/euse-s et précaires assigné-e-s à un travail sur leurs droits en matière salariale et les aider à les défendre sur un plan individuel et collectif. Naturellement, nous savons bien que c'est le salaire individualisé qui est la situation majoritaire dans ce pays en matière de fixation de la rémunération. Mais, même là, il est possible de *développer une défense individuelle qui utilise notamment la notion de salaire usuel*.

Mais surtout il est absolument indispensable que les collectifs militants entreprennent un travail d'intervention et de dénonciation de toutes les entreprises et institutions qui pratiquent le dumping salarial en profitant de l'assignation au travail.

C'est un champ décisif de la lutte des classes. S'opposer pas à pas à l'asservissement et à la sous-salarisation des chômeur/euse-s et des précaires, des clandestin-e-s, d'une bonne partie des femmes travailleuses, des stagiaires, etc, constitue un travail incontournable si nous voulons reconstruire une capacité défensive et offensive du salariat dans ce pays.